

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Non soutenu

### AMENDEMENT

N ° CE2546

présenté par  
M. Emmanuel Maquet

#### ARTICLE 14

I. – À l’alinéa 26, substituer au mot :

« linéaire »

les mots :

« nombre d’arbres » ;

II. – Au même alinéa, substituer aux mots :

« celui détruit »

les mots :

« ceux détruits ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à assouplir la compensation en matière de destructions de haies afin de permettre à l'agriculteur de compenser la haie détruite par un nombre d'arbres correspondants qui ne soit pas forcément une haie.